

Elle a laissé entendre par ses critiques, notamment en réclamant un élargissement du programme de garderies, que nous devrions dépenser davantage. Un déficit de 40 ou de 45 milliards de dollars serait peut-être plus probable s'il fallait satisfaire les aspirations dont elle parle.

En tant que nouveau membre du caucus libéral, peut-elle se permettre de dire que ce serait là un déficit acceptable? Pourrait-elle nous dire quand il faudrait commencer, à son avis, à absorber cette dette? Elle doit sûrement se rendre compte que les enfants dont elle parle vont devoir un jour payer les dettes que nous accumulons.

Mme Clancy: Je remercie beaucoup le ministre pour ses bonnes paroles au sujet de ma première allocution ici. Je tiens à dire que, jusqu'au soir du 21 novembre, j'ai ardemment souhaité faire partie du gouvernement, mais le sort en a malheureusement décidé autrement. Je me ferais un plaisir de donner au ministre des conseils sur la façon dont il faudrait diriger le gouvernement fédéral, mais je ne crois pas que ce soit ici le moment ni le lieu.

En fait, on a proposé au fil des années d'autres moyens de générer des recettes que celui qui consiste à hausser les impôts. Il y a bel et bien d'autres moyens de le faire. Ce n'est certes pas à une bleue comme moi qu'il revient de dire quoi faire à cet égard à un ministre aussi chevronné.

Cependant, je voudrais rappeler au ministre que la dette nationale a doublé. De la Confédération à 1984, elle était d'un seul chiffre. Or, ce chiffre a doublé de 1984 à 1989. Selon moi, ce sont ceux qui siègent du côté du ministre et qui sont, semble-t-il, les mieux en mesure d'accroître la dette du pays en peu de temps, qui peuvent probablement le mieux donner suite à la suggestion du ministre qui prétend qu'à mon avis, le déficit devrait s'établir à 40 milliards de dollars.

Je peux garantir au ministre que lorsque viendra le temps pour lui et moi de changer de place—alors qu'il se retrouvera dans l'opposition et moi au gouvernement—j'apporterai, à l'instar de mes collègues, une contribution extrêmement pertinente et utile pour ce qui est de la façon dont le gouvernement dépense les deniers publics et perçoit les recettes fiscales dont il a besoin. Je peux vous assurer, monsieur le Président, que les Canadiens se réjouiront à ce moment-là.

Le budget—Mme Clancy

M. Loisel: Monsieur le Président, je voudrais féliciter la députée d'Halifax (M^{me} Clancy) pour son excellente contribution au débat. J'ai été fort impressionné par la chaleur avec laquelle elle a parlé du peuple fier de la Nouvelle-Écosse, de sa province et de sa circonscription. Elle nous a montré à quel point elle se préoccupe du sort des intéressés. Je voudrais lui préciser que de côté-ci de la Chambre, nous partageons ses préoccupations. Elle n'est peut-être pas toujours d'accord avec nous, mais nous sommes sensibles aux besoins des Canadiens.

La plus grande menace pour les gens dont elle a parlé dans son discours réside précisément dans l'importance de notre endettement. Il s'agit d'un problème bien réel. Ce n'est pas le fruit de notre imagination. Ce n'est pas un problème que nous avons évité durant la campagne, peu importe ce que nos collègues en disent très fréquemment.

Si vous vous rappelez bien, monsieur le Président, vers la fin de 1988, la situation de l'emploi a cessé de s'améliorer. Les taux d'intérêt s'élevaient à 10 p. 100 environ, après l'effondrement des marchés l'année précédente. Nous avons une liste de 20 groupes différents qui ont étudié la situation en question. Au ministère des Finances, nous étions extrêmement pessimistes. Nous avons déclaré que nous nous attendions à un fléchissement du taux de croissance de notre économie, et à une augmentation moins marquée du nombre d'emplois. Nous étions convaincus que les pressions inflationnistes allaient s'estomper. Cela ne s'est pas produit. Elles ont très rapidement créé le problème auquel nous devons faire face. Nous n'évitons pas la question. Nous tentons de remédier à la situation le mieux possible avec un budget extrêmement équilibré qui est particulièrement sensible aux besoins des gens à faible revenu. La députée voudra bien le reconnaître.

Elle a parlé des régions. Nous accroissons nos paiements aux régions—à un rythme plus faible dans certains cas, mais de façon très considérable dans l'ensemble. Dans le domaine du développement régional, depuis cinq ans, on a accru de 50 p. 100 les crédits affectés à nos programmes et au cours des cinq prochaines années, ils seront augmentés de 35 p. 100. C'est là une somme fort importante. Nous tentons d'administrer tous ces programmes d'une façon nous permettant de les offrir au cours des prochaines années et de ne pas en faire supporter le coût à nos enfants.

Fondamentalement, c'est ce que nous faisons. En ce qui a trait à la réforme de la taxe de vente sur les biens et les services, je voudrais préciser à la députée que sa région sera parmi celles qui vont en profiter le plus. En